



CERTIFICAT DE SPECIALITÉ

Forêts : Gestion,
Protection,
Valorisation

.....
Ouvert à la formation
continue
.....



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



**BORDEAUX
SCIENCES
AGRO**

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Dans un contexte de changements globaux (climatiques, sociétaux, économiques), il s'agit de former de nouvelles générations d'ingénieurs «Filière» aux compétences biotechniques portant sur la totalité des disciplines de la foresterie. Les diplômés issus de la formation contribuent à répondre aux enjeux du développement, de l'innovation et de l'industrialisation d'une filière en pleine mutation. Nous proposons une réelle approche intégrée de la foresterie, qui se base autant sur la compréhension du fonctionnement écologique des écosystèmes naturels et industriels que sur l'analyse des fonctions socio-économiques et culturelles des forêts.

VALEUR AJOUTÉE DES ENSEIGNEMENTS



- Une formation académique basée sur les fondamentaux scientifiques techniques et économiques de la gestion forestière durable, visant à répondre aux enjeux forts de l'optimisation de la production de bois et de l'innovation de la filière.
- Des enseignements mutualisés avec l'Ecole Supérieure du Bois et l'Université de Bordeaux, visant à proposer un cursus innovant enrichi par l'association de parcours pédagogiques et de compétences complémentaires dans le secteur Forêt-Bois.
- De nombreuses interactions avec des professionnels (interventions, sorties de terrain, visites d'entreprises, projets professionnels)

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Une diversité de méthodes pédagogiques : cours, études de cas et mises en situations, témoignages de professionnels, déplacements sur le terrain, travaux collectifs.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Contrôle continu - Lors du stage ou de la période

de professionnalisation en entreprise : étude d'une problématique complexe (livrables académiques : mémoire et soutenance orale).

ENTREPRISES D'ALTERNANCE

Coopératives forestières - Etablissements publics (dont ONF) - Cabinets d'expertise - Syndicats agricoles - Industries du bois et du papier

Sous la responsabilité d'un/e Ingénieur forestier - Expert forestier

Contrat de professionnalisation :

Tous les employeurs de droit privé assujettis au financement de la formation professionnelle continue, à l'exception de l'État, des collectivités territoriales et de leurs établissements publics à caractère administratif.

Les établissements publics industriels et commerciaux (par exemple, la RATP, la SNCF, l'Office national des forêts) assujettis au financement de la formation professionnelle continue et les entreprises d'armement maritime peuvent conclure des contrats de professionnalisation.

Contrat d'apprentissage :

Les employeurs du secteur public non industriel et commercial (fonctions publiques d'Etat, territoriale et hospitalière, ainsi que les établissements publics administratifs)

DÉBOUCHÉS

La spécialisation Foresterie permet d'accéder aux métiers de l'ingénierie du secteur Forêt-Bois, à tous les niveaux de la chaîne de valeurs.

Quelques exemples : Gestionnaire de patrimoine forestier public ou privé ; Animateur de charte forestière de territoire, de plan de développement de massif ; Responsable Recherche & Développement en sylviculture, en exploitation, en bois énergie ; Responsable d'Achat, d'approvisionnement, de Logistique Bois pour des structures industrielles.

Coordinateur pédagogique :

Maude TOÏGO, Maître de conférences en Sciences de la production forestière

DEUX OPTIONS DE PROGRAMME POSSIBLES :

Certificat de Spécialité (13 mois) :

Ce certificat s'étend sur une période de 13 mois, de septembre N à septembre N+1.

Certificat de Spécialité + (19 mois) :

Cette option permet d'intégrer un semestre de formation supplémentaire, offrant ainsi une qualification plus approfondie en fonction des prérequis du candidat. Le programme débute en février de l'année N et se termine en septembre N+1. Disponible en format classique ou en alternance.

PROGRAMMES DE LA FORMATION

Certificat de Spécialité « Forêts : Gestion, Protection, Valorisation »

UE1 - GESTION FORESTIÈRE - RÉCOLTE ET APPROVISIONNEMENT EN BOIS

FORESTERIE URBAINE
GESTION FORESTIERE DURABLE
LOGISTIQUE ET APPROVISIONNEMENT EN BOIS

UE2 - GOUVERNANCE ET BIOÉCONOMIE DU SECTEUR FORÊT-BOIS

BIOECONOMIE FORESTIERE
GOUVERNANCE DES ENTREPRISES DU

SECTEUR FORESTIER

UE3 - PROJETS PROFESSIONNELS ET TRAVAUX INDIVIDUELS

UE4 - SCIENCES POUR L'INGÉNIEUR - SYSTÈMES FORESTIERS

SCIENCES POUR L'INGENIEUR,
GEOMATIQUE ET TELEDETECTION
SYSTEMES FORESTIERS

UE5 - LANGUE ÉTRANGÈRE

ANGLAIS

Certificat de Spécialité + « Forêts : Gestion, Protection, Valorisation »

UE1 -

ECOLOGIE FORESTIERE
GESTION DES RISQUES EN FORET
GESTION FORESTIERE DURABLE

UE2-

MATERIAU BOIS, PRODUITS FORESTIERS,
BIENS ET SERVICES
POLITIQUE, ECONOMIE ET SOCIOLOGIE
FORESTIERES

UE3 -

TRAVAIL D'EQUIPE ET MÉMOIRE

UE4 - LANGUE ÉTRANGÈRE

ANGLAIS CLASSIQUE ET RENFORCÉ





CONDITIONS D'ADMISSION

Public adulte et jeune diplômé de niveau BAC + 5

- Prérequis : formation scientifique dans les sciences du vivant de ou avoir une expérience professionnelle justifiant le niveau de connaissances attendu dans le domaine du certificat.

TARIFS

CS : Classique (hors alternance)

- 2 750 € pour les étudiants en poursuite d'étude et les demandeurs d'emploi,
- 5 500 € pour tout autre demandeur.

CS + : Classique (hors alternance)

- 3 300 € pour les étudiants en poursuite d'étude et les demandeurs d'emploi,
- 6 600 € pour tout autre demandeur.

Une prise en charge du coût de la formation et le maintien de la rémunération peut être envisagée, le demandeur doit se mettre en contact avec le service formation continue.

En alternance en contrat de professionnalisation :

Frais de formation pris en charge par l'Opérateur de compétences de l'employeur (possibilité de fournir un devis).

Rémunération de l'alternant : < 26 ans minimum 80 % du SMIC - > 26 ans minimum 100 % du SMIC

INFORMATIONS PRATIQUES

- Date dépôt dossier : Date précisée sur dossier de candidature - Courant Avril (Réponse sous 30 jours).
- Modalités d'accès : Dossier à envoyer à notre Service Formation Continue. Un avis sera émis par le coordinateur pédagogique du certificat. La décision d'admission vous sera ensuite notifiée.
- Période de formation : février N / septembre N à septembre N+1
- Durée de la formation : 13 à 19 mois
- Action de formation = 2 formats possibles :
 - Classique :
 - * CS : 6 mois de cours + 6 mois de stage
 - * CS + : [4 mois de cours + 3 mois de stage] + [6 mois de cours + 6 mois de stage]
 - Alternance :
 - * CS : 441 h cours + périodes en entreprise
 - * CS + : 686 h de cours + périodes en entreprise
- Lieux de formation : Bordeaux Sciences Agro à Gradignan (33)
- Période d'examen : fin septembre N+1

VOUS ÊTES CANDIDAT ?

Service Formation Continue : formco@agro-bordeaux.fr - Tél : 05 57 35 07 50
(Conseil et accompagnement pour le financement de la formation)

Bordeaux Sciences Agro : ses atouts

- › Un campus accueillant et dynamique...
 - 5 résidences de logements étudiants proposant 350 logements
 - De nombreuses associations et clubs étudiants
 - Un grand choix d'activités sportives
- › Une école d'enseignement supérieur et de recherche :
 - 12 unités mixtes de recherche
 - 3 unités de valorisation de la recherche
 - Certifiée ISO 9001 pour sa formation d'ingénieur
 - Engagée dans une démarche de développement durable
- › Nouvelle-Aquitaine :
 - Première région agricole européenne
 - Première région mondiale pour les vins d'appellation contrôlée
 - Première région française pour la production sous signes de qualité et/ou d'origine
 - Abrite le plus grand massif forestier planté d'Europe
 -
- › Bordeaux : métropole classée au patrimoine de l'UNESCO
 - Un fort potentiel universitaire et scientifique
 - Une intense vie culturelle et associative
 - Une forte activité économique et touristique
- › Bordeaux : une situation géographique privilégiée
 - à 55 km des plages de Lacanau
 - à 3h15 des pistes de ski des Pyrénées
 - à 2h30 de l'Espagne

Aide employeurs pour un contrat d'alternance

Dans la continuité du soutien du Gouvernement au déploiement de l'alternance, une aide d'un montant de 6000 € sera versée à toutes les entreprises (privées) pour la première année d'exécution du contrat.



www.agro-bordeaux.fr
alternance@agro-bordeaux.fr

